



Assemblée générale

Distr. générale
22 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 163 b) de l'ordre du jour
**Financement des forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force
intérimaire des Nations Unies au Liban**

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	11
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	13
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	14
III. Exécution du budget	37
A. Ressources financières	37
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	38
C. Évolution des dépenses mensuelles	39
D. Autres produits et ajustements, et avances internes	39
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	40
F. Contributions non budgétisées	40
IV. Analyse des écarts	41



V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	44
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274	45

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'objectif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante opérationnelle et composante Appui).

Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, lesquelles ont été réaffirmées dans la résolution 2591 (2021), dans laquelle le Conseil s'est félicité des changements opérationnels adoptés à la Force en application de ses résolutions 2373 (2017) et 2433 (2018) et des recommandations du Secrétaire général visant à accroître encore l'efficacité et l'efficacités de la Force. À cet égard, la Force a entrepris d'exploiter les gains d'efficacité pouvant être réalisés sur le plan de ses capacités militaires et de sa composante civile qui avaient été récemment recensés à la faveur d'examens menés en interne, indépendamment de la pression mondiale exercée sur l'utilisation des ressources financières. Par ailleurs, elle a poursuivi le remplacement des biens ayant dépassé leur durée d'utilité et ainsi garanti la disponibilité des capacités opérationnelles et des capacités d'appui minimales requises pour que son personnel puisse bénéficier de services d'appui sûrs et durables.

Les dépenses engagées par la Force pendant l'exercice considéré se sont élevées à 476,8 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 100 %, (contre des dépenses d'un montant de 468,7 millions de dollars et un taux d'exécution de 97,5 % pour l'exercice précédent).

L'existence d'un solde inutilisé (0,02 million de dollars) tient aux facteurs suivants : a) une sous-utilisation des crédits prévus au titre des militaires et du personnel de police, qui s'explique principalement par le fait que le nombre de membres de contingents effectivement déployés et les coûts afférents aux opérations maritimes ou fluviales ont été plus faibles que prévu, en raison des difficultés rencontrées par l'Organisation s'agissant du déploiement ; b) un dépassement des crédits prévus au titre du personnel civil, les coûts salariaux relatifs au personnel recruté sur le plan international et sur le plan national ayant été plus élevés que prévu ; c) un dépassement des crédits prévus au titre des dépenses opérationnelles, qui tient au fait que le prix effectif moyen du litre de carburant utilisé pour les groupes électrogènes, les véhicules et les opérations aériennes a été plus élevé que prévu en raison de la hausse mondiale du coût du carburant.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	331 053,6	319 078,6	11 975,0	3,6
Personnel civil	99 180,3	106 847,6	(7 667,3)	(7,7)
Dépenses opérationnelles	46 608,1	50 899,6	(4 291,5)	(9,2)
Montant brut	476 842,0	476 825,8	16,2	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	13 679,0	14 216,1	(537,1)	(3,9)
Montant net	463 163,0	462 609,7	553,3	0,1

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	476 842,0	476 825,8	16,2	0,0

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	13 000	9 742	25,1
Personnel recruté sur le plan international	254	241	5,1
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	46	42	8,7
Agents des services généraux	544	514	5,5

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 22 février 2021 (A/75/772), s'élevait à 480 427 900 dollars (montant net : 466 753 100 dollars). Ce budget couvrirait le déploiement d'un effectif maximal de 13 000 militaires, de 254 membres du personnel recruté sur le plan international et de 590 membres du personnel recruté sur le plan national (à savoir 46 administrateurs et 544 agents des services généraux).

2. Dans son rapport du 30 avril 2020, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 477 642 000 dollars pour l'exercice 2021/22 (A/75/822/Add.14, par. 40).

3. Dans sa résolution 75/250 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 476 842 000 dollars (montant net : 463 163 000 dollars) pour le fonctionnement de la Force pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2539 (2020) et 2591 (2021).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (composante opérationnelle et composante Appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, les conditions de sécurité sont restées instables dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, et les événements survenus en République arabe syrienne, en Israël et dans le Territoire palestinien occupé ont porté préjudice au Liban et nui à la stabilité de la Ligne bleue. Il n'y a pas eu de véritables progrès sur la voie d'un cessez-le-feu permanent et d'un règlement durable du conflit entre Israël et le Liban. S'il est vrai que les causes profondes du conflit n'ont pas radicalement changé au cours de l'exercice considéré et que le Liban et Israël sont restés attachés au cadre établi par la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, il

existe toujours un risque de reprise des hostilités entre les parties, que cette reprise soit intentionnelle ou le fait d'une erreur de calcul ou d'un malentendu, alors même que les tensions s'exacerbent aux niveaux régional et mondial.

9. La poursuite des vols des Forces de défense israéliennes dans l'espace aérien libanais et l'occupation continue de la partie nord de Ghajar et de la zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue, en violation de la résolution 1701 (2006), demeurent très préoccupantes. La FINUL a observé des tirs de roquettes lancés depuis le Liban, de l'autre côté de la Ligne bleue, le 20 juillet et les 4 et 6 août 2021, ainsi que le 25 avril 2022, auxquels Israël a répondu par des bombardements. Le 5 août 2021, les Forces de défense israéliennes ont procédé à trois frappes aériennes visant des zones du sud du Liban, et la FINUL a été en mesure de confirmer deux d'entre elles. La FINUL a poursuivi ses efforts au service de son objectif impératif, qui est de prévenir toute activité hostile, et maintenu le contact avec les Forces de défense israéliennes et l'Armée libanaise tout au long de l'exercice. Les incidents susmentionnés ont été circonscrits grâce aux activités de liaison de la FINUL mais ont mis en évidence un risque d'escalade de part et d'autre de la Ligne bleue et montré qu'il fallait progresser dans l'application, par les deux parties, des dispositions de la résolution 1701 (2006). En l'absence d'un cessez-le-feu permanent, le rôle joué par la Force en matière de désescalade du conflit est resté un facteur de stabilisation essentiel dans le sud du Liban.

10. La FINUL a observé la présence d'armes non autorisées dans sa zone d'opérations au cours de l'exercice considéré. Elle a notamment observé, entre mars et juin 2022, des groupes d'individus armés dans quatre champs de tir, ce qui est considéré comme une grave violation de la résolution 1701 (2006). La FINUL a signalé les faits au Gouvernement libanais, et l'Armée libanaise s'est engagée à entreprendre une visite conjointe des sites des champs de tir.

11. La FINUL a continué de mobiliser avec succès ses mécanismes de liaison et de coordination, en particulier le forum tripartite, pour atténuer les tensions dans les zones sensibles situées le long de la Ligne bleue. En mai 2022, à l'occasion d'une réunion tripartite, les parties ont envoyé des signaux positifs quant à la possibilité de reprendre les pourparlers en vue d'un règlement des points litigieux le long de la Ligne bleue. Les interventions et les activités de communication de la FINUL ont permis d'atténuer les points de friction le long de la Ligne bleue et de prévenir leur multiplication, notamment en lien avec le projet d'Israël de prolonger le mur pare-éclats en T au sud de la Ligne bleue, dans les zones faisant l'objet de réserves de la part du Liban. Après l'intervention de la FINUL, les Forces de défense israéliennes se sont engagées à ne pas entreprendre de construction dans les zones faisant l'objet de réserves de la part du Liban, au nord de Shlomi et à l'est d'Alma el-Chaab.

12. La FINUL et l'Armée libanaise ont poursuivi leur coopération dans le cadre du dialogue stratégique. Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée, le quartier général du régiment modèle de l'Armée libanaise a été inauguré à Sribbin le 13 juin 2022, avec une dotation initiale de 40 personnes. Ces nouveaux locaux ont fourni à l'Armée libanaise l'infrastructure physique nécessaire à la constitution du régiment modèle. L'Armée libanaise s'est engagée à déployer une première compagnie complète, en réaffectant des effectifs, pour montrer sa volonté d'étendre l'autorité de l'État dans le sud du pays. La FINUL et l'Armée libanaise ont continué d'organiser des exercices coordonnés avec les forces terrestres et des exercices d'entraînement conjoints avec les forces navales en vue de renforcer leurs capacités tactiques et opérationnelles et de mieux se coordonner.

13. Aux fins du transfert progressif des responsabilités du Groupe d'intervention navale de la FINUL au Gouvernement libanais, la marine libanaise a continué de participer aux opérations d'interdiction maritime aux côtés du Groupe, prenant ainsi partiellement en charge ses responsabilités. La participation des navires de la marine

libanaise à ces exercices a toutefois fluctué par manque de ressources. Malgré ces contraintes, la marine libanaise a continué d'inspecter la totalité des navires désignés par le Groupe d'intervention navale, et ce tout au long de l'exercice.

14. La crise économique qui frappe le Liban est source de difficultés sans précédent pour la population et les institutions de l'État, notamment l'Armée libanaise. L'intégrité et l'efficacité de celle-ci sont restées indispensables à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006). En application du paragraphe 11 de la résolution 2591 (2021), la FINUL a fourni à l'Armée libanaise du matériel non létal et un soutien logistique pour une période limitée, dans le cadre des activités qu'elle menait conjointement avec elle. Elle a fait livrer 210 000 litres de carburant et 40 000 kilogrammes de rations et de médicaments et fourni des services d'entretien du matériel de transport à l'appui de l'Armée libanaise. Cet appui a contribué à accroître les capacités et l'accès de l'Armée libanaise, ce qui s'est traduit par une augmentation immédiate du nombre d'activités de la FINUL menées en étroite coordination avec celle-ci. Afin d'appuyer le renforcement de l'Armée libanaise, la FINUL a mené en moyenne 16,75 % de ses activités opérationnelles en étroite coordination avec cette dernière. Ces activités ont continué de contribuer à empêcher la reprise des hostilités et aidé l'Armée libanaise à maintenir une zone d'exclusion de tous personnel armé, biens et armes non autorisés au sud du Litani.

15. La FINUL a poursuivi ses activités visant à aider le Gouvernement libanais à accroître l'autorité de l'État dans le sud du pays, notamment en mettant en œuvre des projets de formation et de renforcement des capacités, en proposant régulièrement des conseils et en assurant la coordination avec les autorités locales, les ministères et les municipalités et en dialoguant avec eux. Elle a maintenu un rythme opérationnel intense et une présence importante afin de prévenir toute activité hostile et d'aider l'Armée libanaise à préserver un environnement sûr et stable et une zone d'exclusion de tous personnel armé, biens et armes non autorisés au sud du Litani. Le Groupe d'intervention navale a aidé la marine libanaise à sécuriser les frontières maritimes et à empêcher l'entrée d'armes illégales. La FINUL a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités et les moyens de l'Armée libanaise, tant en mobilisant l'appui des donateurs qu'en menant des activités opérationnelles et des formations dans un esprit d'étroite coordination.

16. Si la liberté de circulation de la FINUL a été respectée dans l'ensemble, la Force a constaté une augmentation préoccupante du nombre de restrictions en décembre 2021, en janvier 2022 et en juin 2022. À deux reprises, les Forces de défense israéliennes ont menacé un navire du Groupe d'intervention navale en service. De plus, l'installation de conteneurs et de structures préfabriquées le long de la Ligne bleue a constitué un obstacle physique qui a bloqué plusieurs fois le passage. Les incidents étaient moins nombreux à la fin de l'exercice considéré. La FINUL a demandé à toutes les parties d'honorer l'obligation qu'elles avaient de respecter sa sécurité et de veiller à ce qu'elle puisse s'acquitter sans entrave des tâches prévues par son mandat.

17. Des élections législatives ont eu lieu le 15 mai 2022, mais un gouvernement stable et opérationnel n'avait toujours pas été constitué à la fin de l'exercice considéré. Les nombreuses difficultés rencontrées par le Liban à cet égard ont été exacerbées par la détérioration de la situation économique du pays, qui se poursuit. L'Armée libanaise et d'autres institutions de sécurité ont gelé les recrutements et les salaires ont été très affaiblis par la dépréciation de la monnaie. L'Armée libanaise a dû réduire sa présence dans la zone d'opérations de la FINUL en raison des absences de membres du personnel de sécurité et de la réaffectation d'autres membres, qui ont été chargés de mener des activités visant à assurer la sécurité dans le pays. Cette situation s'explique à la fois par le conflit qui sévit dans la région et par le nombre

croissant de tâches liées à l'ordre public à assurer au niveau national en raison de la crise économique. Toutefois, principalement en raison d'un manque de ressources, la capacité de l'Armée libanaise à contrôler la zone d'opérations terrestre et maritime ne s'est pas améliorée de manière significative.

18. La FINUL a achevé le concept de la mission et le plan de mission pour la période 2021-2023 et y a défini ses priorités stratégiques. Elle s'appuiera sur ces documents pour établir ultérieurement des plans de travail fluides pour toutes ses composantes, de manière à ce que ces plans soient conformes à ses priorités stratégiques. Dans le cadre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, la Force a procédé à des évaluations régulières de la performance et adopté des recommandations pour gagner en efficacité. À l'occasion du lancement du cadre de suivi intitulé Action pour le maintien de la paix Plus, la FINUL a recueilli des données auprès de ses diverses composantes, les a examinées et vérifiées, puis les a téléchargées sur la plateforme Power BI en juin 2022. Elle continue de promouvoir l'intégration des principes des initiatives Action pour le maintien de la paix et Action pour le maintien de la paix Plus dans tous ses produits et plans.

Pandémie de maladie à coronavirus

19. Au cours de l'exercice, les membres des contingents ont continué d'observer une quarantaine de 14 jours avant le déploiement ainsi qu'une quarantaine de 14 jours à l'arrivée dans la zone d'opérations de la Force. De plus, après leur rapatriement, ils ont également observé une quarantaine de 14 jours à leur arrivée dans leur pays d'origine. La FINUL a continué d'utiliser une structure de type Rubb Hall, qui avait été rénovée et réaffectée au cours de l'exercice précédent, comme centre de quarantaine destiné aux contingents à leur arrivée. De telles mesures ont été prises pour prévenir et endiguer la transmission de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et protéger les contingents. Bien qu'il ait fallu assurer régulièrement des services de nettoyage et d'entretien du centre de quarantaine et acheter des fournitures, seules les fournitures ont occasionné des dépenses supplémentaires pendant l'exercice. Un centre de vaccination a également été mis en place. À partir de mars 2022, la FINUL a ajusté sa période de quarantaine parallèlement à l'assouplissement, par le Gouvernement libanais, des restrictions liées à la COVID-19. Par la suite, la quarantaine observée à l'arrivée a été de cinq jours pour les unités de la FINUL et de sept jours pour les unités du Groupe d'intervention navale.

20. L'appui apporté par la FINUL à la population locale dans le cadre de la pandémie de COVID-19 s'est réduit au cours de l'exercice. Par conséquent, un seul projet à effet rapide lié à la COVID-19 a été mené : il s'agissait d'appuyer le dépistage du virus dans le caza de Bint Jbeil. La plupart des activités (élaboration, suivi et clôture des projets à impact rapide) ont été menées en personne. Les activités de communication ont repris et ont été stratégiquement adaptées aux plateformes numériques, notamment les plateformes en ligne et les médias sociaux.

21. La plupart des conférences annuelles et des voyages officiels à des fins de formation qui avaient été prévus au titre des composantes Direction exécutive et administration et Appui (Programme pour les hauts responsables des Nations Unies, formation approfondie du personnel des missions, formation à l'application des recommandations d'audit et à la coordination de la suite à y apporter, programmes de certification et de formation dans les domaines de la sécurité du travail sur le terrain, de la gestion du risque institutionnel et de l'informatique et des communications, et programme de certification en matière de sécurité, entre autres) ont été reportés ou annulés en raison des restrictions de voyage et de déplacement liées à la pandémie de COVID-19. De plus, plusieurs des exercices de formation prévus ont eu lieu en ligne, notamment pendant la période de confinement au Liban, et, en raison d'un recours

accru aux outils de visioconférence utilisés à la FINUL, du matériel supplémentaire s'est avéré nécessaire. Il a également fallu acquérir des forfaits de données supplémentaires pour les téléphones portables, de manière à assurer la continuité des services.

C. Activités d'appui de la mission

22. Il a été donné suite aux recommandations formulées à l'issue de l'examen des besoins en personnel civil réalisé en septembre 2020, à l'exception de celle qui visait à établir des capacités de planification stratégiques au Bureau du Chef de la mission et commandant de la force. La mise en œuvre de ces recommandations a permis de faire en sorte que les effectifs soient mieux adaptés aux besoins et aux priorités de la mission dans l'ensemble des composantes et que la structure de la Force corresponde mieux à la structure de mission normalisée adoptée par les missions de maintien de la paix. La FINUL a créé le Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) principal(e) et y a regroupé le Groupe des politiques et des meilleures pratiques, le Groupe des commissions d'enquête et le Centre d'analyse conjointe de la mission, qui relevaient auparavant du Bureau du Chef de la mission et commandant de la force. Le Groupe de l'application des recommandations d'audit a été transféré au Bureau du (de la) représentant(e) de l'administration civile à Beyrouth et rattaché au Bureau du (de la) Directeur(trice) de l'appui à la mission. Le regroupement des capacités de planification de la mission a été achevé au cours de l'exercice suivant, lorsque l'Assemblée générale a approuvé la création d'un poste de coordonnateur(trice) hors classe (P-5).

23. Conformément aux recommandations formulées par le Secrétaire général dans son évaluation de la FINUL (voir [S/2020/473](#)), qui avaient été approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2539 \(2020\)](#), la FINUL a entrepris d'améliorer le matériel, les logiciels et les services informatiques destinés à l'aider dans les domaines de la protection de la force, de la perception de la situation ainsi que de la détection et de la notification des atteintes à la résolution [1701 \(2006\)](#). Dans le cadre du projet de vidéosurveillance de la Ligne bleue mené à des fins de protection de la force, les travaux d'installation de caméras ont commencé au printemps 2021 mais ont été suspendus à la suite de plusieurs protestations de certains membres de la population locale. La presse locale a publié une série d'articles qui présentaient le projet sous un faux jour et remettaient en question son objectif, ce qui a également contribué aux retards. Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a collaboré avec l'Armée libanaise et les principaux responsables locaux pour entendre leurs préoccupations, l'objectif étant que le projet soit mieux compris par la population et qu'il puisse être finalement mis en œuvre. La situation faisait toujours l'objet d'une évaluation et des consultations avec les parties étaient en cours à la fin de l'exercice. Compte tenu des difficultés de mise en œuvre liées aux conditions de sécurité, la FINUL a reporté le projet, et les ressources approuvées ont été réaffectées de manière à combler des déficits qui n'auraient pas pu être financés autrement. Par ailleurs, le projet consistant à améliorer la capacité des radars de surveillance aérienne au sol pour permettre à la Force de mener les activités qui lui étaient confiées a été retardé en raison de négociations menées avec les pays fournisseurs de contingents sur la capacité et le coût des systèmes radar, qui étaient en cours à la fin de l'exercice.

24. La FINUL a continué de s'acquitter de son mandat à partir de 53 positions dans sa zone d'opérations, après en avoir fermé deux au cours de l'exercice 2020/21. La consolidation et la fermeture de trois autres positions qui étaient prévues pour l'exercice 2021/22 ont été négociées avec le comité foncier de l'Armée libanaise, conformément aux recommandations du Secrétaire général. La FINUL a achevé

l'évaluation de ces fermetures, les positions ont été évacuées et leur transfert officiel à l'Armée libanaise était en cours à la fin de l'exercice.

25. Les recommandations relatives à la fusion de quatre unités d'un pays fournisseur de contingents en deux et les modifications qu'il était proposé d'apporter aux mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents ont été mises en œuvre. Conformément à l'examen interne achevé en 2019, certaines fonctions d'infanterie lourde, qui servaient aux activités quotidiennes, ont été remplacées par des fonctions de reconnaissance. De plus, les recommandations mentionnées ont été appliquées un peu plus tôt que prévu, ce qui s'est traduit par des économies supplémentaires et notamment par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du matériel majeur appartenant aux contingents.

26. La FINUL a continué d'œuvrer à la réalisation, d'ici à 2023, des objectifs inscrits dans la stratégie environnementale de l'Administration pour les opérations de paix (2017-2023). On peut citer, parmi les nombreuses activités qui ont été menées à cette fin pendant l'exercice, l'application du cadre réglementaire environnemental de la Force et la réalisation d'évaluations environnementales. Les initiatives suivantes ont été menées à bien : amélioration de la gestion des déchets solides grâce à la séparation à la source des déchets solides dangereux et non dangereux ; traitement des eaux usées dans les camps et élimination des boues résiduelles conformément à la stratégie ; mise en place de diverses mesures de protection (bassins de confinement de carburant et de lubrifiant, bassins de confinement des fuites et déversements de carburant de groupe électrogène, drainage) ; construction d'ateliers dotés de dispositifs de drainage et de déshuilage ; réalisation d'économies de ressources grâce à l'augmentation de la part des énergies renouvelables ; sensibilisation de la population locale et appui apporté à cette dernière dans le cadre de projets liés à l'environnement, qui visent par exemple à aider les municipalités à mettre en place des pratiques de gestion des déchets solides.

27. Dans le contexte de la troisième année de mise en œuvre de son plan quinquennal de remplacement du matériel, la FINUL a remplacé des installations préfabriquées délabrées qui n'étaient plus dans un état acceptable, des climatiseurs et des rampes de distribution d'eau obsolètes et des véhicules et des camions ayant largement dépassé leur durée d'utilité et leur kilométrage maximum. L'infrastructure informatique qui sous-tend les opérations de la Force et le matériel médical ont également été remplacés dans le cadre de ce plan. Pour assurer la continuité des opérations, la FINUL a commandé à l'avance certains des biens essentiels. Cette mesure a été prise pour limiter les effets des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui découlaient initialement de fermetures ou de la réduction de la production de biens liées à la pandémie de COVID-19 et qui ont ensuite été exacerbées par le conflit en Europe de l'Est.

28. En complément des mesures prises pour faire face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, pour atténuer la pression liée à l'augmentation du coût du carburant et des dépenses afférentes au personnel civil et pallier l'insuffisance des ressources financières approuvées pour l'exercice 2022/23 dans le cadre du plan quinquennal de remplacement du matériel qui découlait de cette augmentation, la FINUL a anticipé l'acquisition de certains biens essentiels, qu'elle a achetés pendant l'exercice considéré. Comme toutes les questions liées aux installations et infrastructures avaient des conséquences directes sur les conditions de vie du personnel en tenue et sur la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel, cette mesure d'atténuation visait à limiter le non-remplacement du matériel impropre à l'usage, qui augmentait les risques d'incendie, d'infiltration d'eau et de moisissure et le risque que la FINUL se trouve dans l'incapacité de refroidir ses locaux pendant l'été libanais, caractérisé par des températures extrêmes. L'acquisition anticipée de

matériel essentiel a également permis de limiter le risque que le personnel soit incapable de se reposer convenablement en raison de systèmes de climatisation défectueux, une situation qui accroissait la fatigue et le risque d'accidents, et de réduire la maintenance, ce qui avait un effet immédiat sur les questions de santé, le risque étant qu'il soit impossible de corriger d'éventuelles pannes liées à l'eau, aux eaux usées et à l'électricité.

29. L'utilisation des ressources financières dans les trois catégories de dépenses, à savoir les militaires et le personnel de police, le personnel civil et les dépenses de fonctionnement, a été affectée principalement par des facteurs externes. En ce qui concerne le déploiement de personnel militaire, l'Organisation a dû faire face à plusieurs difficultés : le remplacement d'une unité militaire du Groupe d'intervention navale, qui s'était retirée, et de son navire, et les négociations en cours à cet égard, le retrait temporaire d'une deuxième unité militaire et de son navire de mars à fin juin 2022, et le rapatriement imprévu d'un détachement de reconnaissance au début de l'exercice. Les effets de la crise économique et de la pression inflationniste sur les traitements se sont traduits, pour le personnel recruté sur le plan international, par une augmentation du coefficient d'ajustement et, pour le personnel recruté sur le plan national, par l'entrée en vigueur, le 1^{er} février 2022, de taux révisés fondés sur les résultats d'une enquête sur les conditions d'emploi au niveau local menée pendant l'exercice. Enfin, la Force a dû faire face aux conséquences financières et opérationnelles de l'augmentation mondiale du coût du carburant et de la détérioration des conditions de sécurité dans les limites des ressources existantes.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

30. La FINUL a continué de collaborer étroitement avec le Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban et avec d'autres opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales présentes dans la région, à savoir la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et le Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient. Conformément à la recommandation formulée à l'issue de l'évaluation, la Force a tenu des consultations régulières et assuré la coordination des activités dont elle était chargée avec le Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban et avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes nationales et internationales. Elle a mis en commun des informations et coordonné les activités de manière plus complète dans le cadre de réunions régionales, de conférences régionales destinées aux commandants des forces et d'échanges réguliers d'informations et d'analyses.

31. La Section régionale déontologie et discipline, qui relève de la Force, a continué de s'acquitter de son mandat régional, qui est de servir de conseiller principal sur les questions de déontologie et de discipline pour la FINUL, la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et le Comité des personnes disparues à Chypre. L'appui qu'elle a fourni, avec le concours des coordonnateurs pour les questions de déontologie et de discipline de chaque mission ou bureau, consistait notamment à mener des activités de prévention (séances d'information à l'entrée en service et stages de formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline notamment), qui étaient tout particulièrement axées

sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du harcèlement sexuel et de la fraude, et à organiser des formations ciblées au titre de la stratégie de prévention et de répression des conduites prohibées. Compte tenu des restrictions concernant les modalités de travail appliquées dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui sont toutefois devenues moins sévères, la Section régionale déontologie et discipline a continué de prendre les mesures nécessaires, en collaboration avec les coordonnateurs, pour augmenter la proportion de membres du personnel ayant suivi les formations obligatoires consacrées à la déontologie et à la discipline, notamment en organisant régulièrement des sessions de formation en ligne.

32. La FINUL a continué d'assurer, à l'échelle régionale, la coordination et la gestion des services informatiques pour quatre missions de maintien de la paix : elle-même, la FNUOD, l'ONUST et l'UNFICYP. Elle a poursuivi la réalisation des objectifs consistant à réduire les disparités dans les prestations de services, à faire des économies d'échelle et à éliminer les chevauchements d'activités entre ces missions. L'examen des services informatiques à l'échelle régionale s'est poursuivi, et le nombre de missions participantes est passé de 4 missions de maintien de la paix dans la région du Moyen-Orient à 18 missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales. L'objectif principal qui a été fixé au niveau régional est la mise en œuvre des stratégies, des orientations et des objectifs de conformité. À cet égard, une conférence régionale sur les services informatiques dans les missions a été reportée à septembre 2022 pour tenir compte du plus grand nombre de missions participantes.

33. En ce qui concerne le VIH/sida, la FINUL a coordonné les services régionaux partagés à l'échelle des missions de la région afin d'améliorer la préparation à la prise en compte du VIH grâce à la promotion de la santé, la prévention de l'exposition aux risques et l'atténuation de l'incidence du VIH/sida sur les missions, le personnel, les États Membres contributeurs et les communautés d'accueil. Alors que les activités d'appui prévues au niveau régional n'ont pas pu être menées en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, un appui technique a été fourni virtuellement aux coordonnateurs pour les questions liées au VIH/sida de la FNUOD, de l'ONUST et de l'UNFICYP.

34. Étant chargée de coordonner les activités du réseau régional de formation, la FINUL a organisé un grand nombre d'activités de formation pour répondre aux besoins que les missions de la région avaient en commun. Elle a renforcé la coordination et la collaboration dans la région en apportant un appui supplémentaire aux missions de maintien de la paix et aux entités des Nations Unies dans le domaine de la formation. Elle a mis ses capacités de formation interne en ligne à la disposition de personnes en formation travaillant dans des missions et entités des Nations Unies voisines. Les ressources de formation de la Force, notamment ses experts, demeurent des ressources importantes et d'un bon rapport coût-efficacité pour les missions de la région. La Force a fourni ces services de formation à d'autres missions sans coûts supplémentaires. Bien que la FINUL ait fourni une session de formation personnalisée à l'UNFICYP sans frais supplémentaires pour l'une ou l'autre mission, les formateurs de la FINUL ont passé de nombreuses heures à préparer, dispenser et évaluer cette session. Lors de plusieurs sessions de formation interne payantes organisées par la FINUL, certaines places disponibles ont été mises à la disposition de participants de l'ONUST qui exerçaient des activités en coordination avec la Force et au profit de celle-ci.

35. La FINUL a fourni, en fonction des besoins, un appui administratif et logistique et un appui en matière de communications aux entités des Nations Unies présentes dans sa zone d'opérations, à savoir le Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, l'ONUST, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

et le Bureau du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Elle a fourni des services de logistique et de communication en appliquant le principe du recouvrement des coûts. La FINUL a aidé le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban à établir ses états financiers mensuels et ses rapports financiers de fin d'année dans le respect des Normes comptables internationales pour le secteur public. Par ailleurs, elle a engagé des dépenses et traité des demandes de remboursement de frais de voyage et des paiements pour son personnel, ses fournisseurs, ses vacataires et ses sous-traitants. Elle a aidé l'ONUST en s'occupant des services administratifs relatifs à tous les services collectifs de distribution et les services de sécurité assurés à la Maison de la FINUL. Les services administratifs ne font pas l'objet d'un recouvrement des coûts auprès des entités concernées.

36. La FINUL a continué de bénéficier de l'appui du Bureau d'appui commun de Koweït, où un(e) fonctionnaire recruté(e) sur le plan international et deux agents des services généraux recrutés sur le plan national s'occupaient du traitement des états de paie de ses agents des services généraux recrutés sur le plan national et de ses officiers d'état-major, et appuyé les fonctions bancaires internes qui étaient centralisées pour le Liban à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en mettant à disposition un(e) fonctionnaire recruté(e) sur le plan international et deux agents des services généraux recrutés sur le plan national.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

37. Dans le cadre de réunions bilatérales et de rencontres de groupes de travail qui ont porté sur diverses questions telles que les effets de la crise syrienne au Liban, les projets de développement, le relevé des points de tension dans la zone d'opérations, la sécurité alimentaire, la stabilité sociale et les moyens de subsistance et l'appui à la jeunesse, la FINUL a collaboré avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) (formations visant à donner aux femmes locales des compétences de négociation et de médiation et autonomisation des femmes), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (protection des sites du patrimoine culturel), le PNUD (moyens de subsistance, sécurité alimentaire, gestion des déchets et intervention en cas de catastrophe), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (moyens de remédier à la crise urbaine), le Comité international de la Croix-Rouge (problèmes de protection des migrants étrangers), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (effets de la crise économique et de la pandémie de COVID-19 sur les enfants), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (mesures de planification des interventions d'urgence et protection des civils) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (perception de la situation en ce qui concerne l'impact de la COVID-19 sur les camps palestiniens). En juillet 2021, en collaboration avec Bouclier bleu International, la FINUL a organisé un atelier de protection des biens culturels, au cours duquel les soldats de la paix ont reçu des informations d'ordre juridique et pratique, et elle a proposé une liste d'activités réalistes en vue d'intégrer ce sujet dans son programme de travail. Le 18 août 2021, la Force a tenu, en collaboration avec l'UNICEF, une session sur les enfants et les conflits armés, qui visait à mieux faire comprendre aux soldats de la paix le rôle qui leur incombe de systématiser le souci de la protection de l'enfance et l'obligation qu'ils ont de signaler les cas relevant des six violations graves des droits de l'enfant commises lors de conflits armés.

38. La FINUL a contribué aux débats sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et a apporté son concours à l'élaboration de la version finale de l'analyse commune de pays en participant à un séminaire-retraite consacré à la gestion de programmes, en mai 2022. En sa qualité de membre du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de la paix et de la gouvernance, la Force s'est associée à d'autres partenaires pour mettre en évidence, entre autres, les problèmes de financement rencontrés par les Nations Unies au Liban, et elle a contribué à la définition du lien unissant de manière indissociable aide humanitaire, développement et paix dans le pays, qui doit permettre de faire advenir des changements à l'échelle du système dans ces trois domaines et de dépasser le cloisonnement.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

39. Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités entre le Liban et Israël, préservant ainsi le calme et la stabilité dans le sud du Liban en dépit de l'instabilité régionale et des troubles politiques internes provoqués par la crise économique et l'agitation civile en résultant, que la pandémie de COVID-19 a encore aggravés. Elle a tiré parti de ses dispositifs de liaison et de coordination, y compris le mécanisme de coordination tripartite, et de ses activités de règlement des conflits et de renforcement de la confiance pour réduire les tensions entre les parties. Faute de progrès tangibles vers un cessez-le-feu permanent, les initiatives visant à atténuer les facteurs potentiels de conflit entre Israël et le Liban se sont poursuivies.

40. La FINUL a mené des activités opérationnelles quotidiennes, notamment des patrouilles en véhicule, à pied et en hélicoptère, en veillant à prévenir les activités hostiles dans sa zone d'opérations, afin d'aider l'Armée libanaise à maintenir une zone exempte de personnel armé, de matériel et d'armes autres que ceux du Gouvernement libanais et de la FINUL. Le Groupe d'intervention navale a poursuivi ses opérations d'interdiction maritime afin d'aider les autorités libanaises à empêcher l'entrée non autorisée d'armes ou de fournitures connexes au Liban. Pour préparer son personnel à la protection des civils, la FINUL a actualisé son plan d'intervention ad hoc et a continué d'organiser des séances d'information sur la question à l'intention des nouveaux membres du personnel.

41. La FINUL a continué d'aider l'Armée libanaise à renforcer ses capacités dans la zone d'opérations, sur terre et en mer. Dans le cadre du processus de dialogue stratégique, la Force et l'Armée ont continué de conduire des exercices coordonnés avec les forces terrestres et une formation conjointe avec les forces navales aux fins de l'amélioration de leurs capacités opérationnelles et tactiques et de leur coordination à ces deux niveaux. Aux fins du transfert progressif des responsabilités du Groupe d'intervention navale de la FINUL au Gouvernement libanais, la marine libanaise a continué de participer aux opérations d'interdiction maritime aux côtés du Groupe, prenant ainsi partiellement en charge ses responsabilités. Bien que la participation des navires de la marine libanaise à ces exercices ait fluctué en raison d'un manque de ressources, celle-ci a inspecté tous les navires désignés par la FINUL durant la période considérée.

42. La FINUL a également continué de faciliter le soutien des donateurs en vue de la création d'un régiment type de l'Armée libanaise qui travaillerait en étroite coordination avec elle à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) dans la zone d'opérations.

43. La FINUL s'est attachée à consolider l'autorité de l'État dans le sud du Liban en facilitant l'intervention des ministères centraux, ainsi qu'en renforçant la capacité des autorités locales de s'acquitter de leurs fonctions dans la zone d'opérations. À cette fin, elle a continué de collaborer activement au niveau central avec les principaux ministères et au niveau local avec les municipalités et les centres de développement social, ainsi qu'avec les dirigeants communautaires et les associations féminines. Elle a contribué au renforcement des capacités au moyen d'ateliers et d'activités de formation et de projets à petite échelle. Elle a continué d'aider les municipalités situées dans sa zone d'opérations à déployer des actions en lien avec les effets de la pandémie de COVID-19 et la crise socioéconomique.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et d'échanges de tirs le long de la Ligne bleue (2019/20 : 1 589 violations aériennes et 1 275 violations terrestres ; 2020/21 : 2 142 violations aériennes et 1 231 violations terrestres ; 2021/22 : 1 598 violations aériennes et 1 380 violations terrestres)

Déploiement de l'Armée libanaise dans toute la région située au sud du Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

Absence de personnel armé, de matériel et d'armes dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'Armée libanaise et de la FINUL

Participation des deux parties à des réunions tripartites et maintien de dispositifs de liaison et de coordination

Agrandissement de la zone exempte de mines et de restes explosifs de guerre (2019/20 : 33 010 m² ; 2020/21 : 20 412 m² ; 2021/22 : 30 000 m²)

Au total 671 violations de l'espace aérien, 1 002 violations terrestres, 4 lancements de roquettes, 13 tirs de semonce au moyen d'obus explosifs par les Forces de défense israéliennes (tirs en l'air), 19 tirs d'autres dispositifs d'avertissement (pétards/grenades fulgurantes/fusées éclairantes), 1 tir direct ayant franchi la Ligne bleue, 10 jets de pierres contre la FINUL et 31 jets de pierres contre la barrière technique de la Ligne bleue

L'Armée libanaise a été déployée dans toute la région située au sud du Litani, à l'exception de la partie nord de Ghajar et de la zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue. Les effectifs déployés comprenaient 2 brigades d'infanterie et 1 régiment d'intervention

On a dénombré 14 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations de la FINUL et 634 chasseurs munis d'une arme

Objectif atteint. Organisation de 5 réunions tripartites et fonctionnement du mécanisme de liaison et de coordination 24 heures sur 24 des deux côtés de la Ligne bleue

24 822 mètres carrés de terrain ont été déminés et 4 584 mines antipersonnel ont été détruites par les équipes de déminage de la FINUL

Les équipes de cheminement ont été placées en quarantaine, que ce soit durant 1 mois environ en mars 2022 après la relève, en raison de cas positifs, ou durant 2 semaines chacune en août 2022 et en même temps, ce qui a donc abouti à une réduction du nombre total de jours consacrés aux activités de déminage

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre

Observations

1 241 000 jours-personnes de patrouille motorisée autonome, avec moyens de réserve, d'intervention

1 150 260

Jours-personnes de patrouille motorisée

Le produit inférieur aux prévisions s'explique par le réajustement de la structure, du

rapide, de reconnaissance, d'action et de protection militaire	dispositif et de la présence de la Force dans sa zone d'opérations, qui a conduit à une moindre densité de la circulation sur les routes dans le cadre d'une initiative visant à faire plus de place au respect localement
949 000 jours-personnes de présence aux postes d'observation autonomes	999 570 Jours-personnes de présence aux postes d'observation autonomes Le produit supérieur aux prévisions s'explique par des ajustements tactiques qui se sont avérés nécessaires compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel et de la situation sur le plan de la sécurité
770 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance dans la zone d'opérations	864 Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance Le produit supérieur aux prévisions s'explique par une situation tendue sur la Ligne bleue ayant nécessité un plus grand nombre de patrouilles
590 heures de vol aux fins de la constatation des problèmes et des mouvements opérationnels au titre du transport de matériel de combat, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	493 Heures de vol Le produit inférieur aux prévisions s'explique par les besoins opérationnels et la révision des priorités concernant les heures de vol, qui sont allées aux patrouilles aériennes et aux activités de reconnaissance de la Ligne bleue
1 318 jours-navire de patrouille navale aux fins de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris dans le cadre d'exercices opérationnels conjoints avec l'Armée libanaise	1 167 Jours-navire de patrouille navale Le produit inférieur aux prévisions s'explique par le non-déploiement de 1 unité militaire du Groupe d'intervention navale et de son bâtiment en raison de difficultés rencontrées par l'Organisation pour la remplacer à la suite de son retrait, et par le retrait temporaire d'une deuxième unité militaire et de son bâtiment à la FINUL, de mars à la fin de juin 2022
300 heures de vol aux fins des activités de patrouille d'interception et des opérations dans la zone d'opérations maritimes	75 Heures de vol Le produit inférieur aux prévisions s'explique par le non-déploiement de 1 unité militaire du Groupe d'intervention navale et de son bâtiment (avec hélicoptère) et les négociations en cours à ce sujet
240 900 jours-personnes aux fins des activités opérationnelles coordonnées avec l'Armée libanaise	191 990 Jours-personnes aux fins d'activités opérationnelles coordonnées Le produit inférieur aux prévisions s'explique par les difficultés financières et logistiques que l'Armée libanaise a continué de rencontrer en lien avec l'aggravation de la situation économique au Liban, notamment son manque de disponibilité pour conduire de telles

<p>Organisation de 950 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs coordonnés avec les branches terrestres et maritimes de l'Armée libanaise en vue de renforcer leurs capacités tactiques et opérationnelles et d'améliorer la coordination entre l'Armée et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées</p>	<p>activités étant donné sa recherche parallèle d'autres débouchés économiques</p> <p>1 271 Exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs et coordonnés</p> <p>Le produit supérieur aux prévisions s'explique par le fait que le gouvernement hôte a levé les restrictions mises à la circulation en raison de la pandémie de COVID-19 et que les formations dispensées par la Jounieh Naval School se déroulent à nouveau en présentiel depuis le début de la période considérée</p>
<p>Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur l'application de la résolution 1701 (2006), ainsi que de rapports ponctuels sur des questions particulières intéressant le Conseil, et présentation périodique de rapports internes au Siège de l'Organisation des Nations Unies</p>	<p>3 Rapports</p>
<p>Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité qui exigent une attention immédiate</p>	<p>Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, liaison quotidienne assurée par le service de liaison et le secrétariat du mécanisme tripartite, et organisation régulière de réunions à un niveau hiérarchique élevé avec les parties</p>
<p>Tenue de réunions tripartites présidées et appuyées par la FINUL toutes les six semaines environ et en fonction des besoins</p>	<p>5 Réunions tripartites</p>
<p>Fourniture de services de secrétariat dans le cadre des réunions des sous-comités tripartites, notamment sur les questions relatives à la Ligne bleue, aux fins du balisage clair de cette ligne, ainsi que dans le cadre des réunions bilatérales avec les parties, selon les besoins</p>	<p>Non Le sous-comité tripartite ne s'est pas réuni en raison d'un désaccord entre les parties</p> <p>Un appui a été fourni pour la tenue régulière de réunions bilatérales avec chaque partie sur les questions relatives au mécanisme tripartite</p>
<p>Conduite d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres faits propices à exacerber les tensions dans la zone d'opérations, selon les besoins, et présentation de rapports au Conseil, dans des délais raisonnables, sur l'achèvement de ces enquêtes ou les mesures de suivi mises en œuvre</p>	<p>7 Enquêtes ouvertes, dont 5 ont été achevées</p> <p>En outre, 11 enquêtes ouvertes au cours de l'exercice 2020/21 ont été achevées</p>
<p>Gestion rapide des réclamations relatives aux opérations de la FINUL adressées par des membres de la population locale et mise en œuvre d'activités de renforcement de la confiance accompagnées de messages visant à promouvoir l'acceptation du mandat de la Force par la population</p>	<p>7 Réunions quotidiennes en moyenne ont été tenues par la FINUL avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses, les directeurs et directrices des institutions publiques et des représentants et représentantes de la société civile pour répondre aux préoccupations des populations locales, réduire le plus possible l'impact des opérations de la Force sur leur vie et les aider à poursuivre l'action menée en réponse à la crise socioéconomique</p>

Organisation de réunions hebdomadaires (> 100) et ponctuelles avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants du corps diplomatique et les bureaux des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux faire comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL	250	Réunions
Organisation de 8 réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs portant sur des questions opérationnelles intéressant la FINUL, la coopération avec l'Armée libanaise et le renforcement des capacités de cette dernière aux fins de l'application de la résolution 1701 (2006)	8	Réunions d'information
Établissement de 4 000 rapports sur la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale relative à la mission et suivi et analyse de cette couverture au quotidien	4 966	Rapports de couverture médiatique et de suivi et d'analyse au quotidien, comme suit :
	252	Notes sur l'actualité
	51	Revue de presse hebdomadaire
	252	Résumés de l'actualité diffusés le matin
	252	Faits marquants de l'actualité
	11	Communiqués de presse
	454	Déclarations à la presse
	44	Rapports spéciaux consacrés au suivi des médias sociaux
	3 650	Dépêches sous forme d'alerte ou en temps réel
		Le produit supérieur aux prévisions s'explique par la conduite d'activités supplémentaires durant le transfert de responsabilités par le Chef de mission, des heurts liés au déni de liberté de circulation de la Force dans sa zone d'opérations, le lancement de roquettes au-delà des lignes frontalières, la présence de conteneurs sur la Ligne bleue, des pourparlers à propos de questions maritimes et des atteintes à la sécurité
Mise en œuvre de 580 initiatives générant une couverture médiatique (manifestations, visites, entretiens, points de presse et communiqués de presse ou déclarations à la presse), publication quotidienne des dernières nouvelles en anglais et en arabe sur le site Web de la FINUL et sur les médias sociaux et mise à profit d'occasions stratégiques (aux niveaux mondial et local) pour accroître la visibilité et la portée des activités de la mission, ainsi que l'appui dont elles bénéficient	871	Initiatives générant une couverture médiatique
	183	Reportages photographiques
	70	Articles sur le site Web
	975 502	Pages vues sur le site Web
	111 906	Utilisateurs du site Web
	1 241	Articles publiés sur les médias sociaux
	661 819	Vues sur la chaîne YouTube de la FINUL
	27	Cartes de citation créées et diffusées par des canaux numériques

		8	Infographies mises à jour et publiées, dont 15 cartes de citation	
			Le produit supérieur aux prévisions s'explique par la conduite d'activités supplémentaires durant le transfert de responsabilités par le Chef de mission, des heurts liés au déni de liberté de circulation de la Force dans sa zone d'opérations, le lancement de roquettes au-delà des lignes frontières, la présence de conteneurs sur la Ligne bleue, des pourparlers à propos de questions maritimes et des atteintes à la sécurité	
Production, sur divers supports, de 140 épisodes et de 900 messages promotionnels tenant compte des questions de genre en vue de leur diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur les sites Internet officiels, et portant notamment sur le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix de la Force, sur la coordination entre celle-ci et l'Armée libanaise et sur d'autres sujets pertinents, selon les besoins		156	Épisodes (en arabe et en anglais)	
		1 086	Messages promotionnels produits et diffusés	
			Le produit supérieur aux prévisions s'explique par une meilleure coordination avec les radios partenaires	
Neutralisation des mines et munitions non explosées afin d'ouvrir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue et autour des positions des Nations Unies	24 822 m ²		Terres neutralisées (démunées)	
		4 584	Mines antipersonnel détruites par les équipes de déminage de la FINUL	
			En outre, la FINUL a lancé la deuxième campagne d'entretien des tonneaux bleus le long de la Ligne bleue, 69 voies d'accès et 65 tonneaux ayant été restaurés	
Organisation de 420 activités de sensibilisation aux dangers liés aux mines terrestres et aux engins non explosés, de 150 visites de contrôle visant à inspecter la qualité des travaux des unités de déminage et de neutralisation des explosifs et munitions, de 12 réunions avec le Groupe de travail interinstitutions dans le sud du Liban et de 30 réunions de liaison avec le Centre libanais de lutte antimines		28	Activités de sensibilisation aux dangers liés aux mines terrestres et aux engins non explosés	
			Le produit inférieur aux prévisions s'explique par le nombre moins élevé de sessions organisées à l'intention des écoliers en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19	
		247	Visites de contrôle visant à inspecter la qualité des travaux des unités de déminage et de neutralisation des explosifs et munitions	
			Le produit supérieur aux prévisions s'explique par une augmentation des activités de déminage	
		12	Réunions avec le Groupe de travail interinstitutions dans le sud du Liban	
		30	Réunions de liaison avec le Centre libanais de lutte antimines, qui exécute et coordonne le plan national de lutte antimines	

Réalisation escomptée 1.2 : Extension de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Tous les conseils municipaux de la zone d'opérations de la FINUL sont pleinement opérationnels, de même que les institutions civiles et religieuses (2019/20 : 134 conseils municipaux ; 2020/21 : 134 conseils municipaux ; 2021/22 : 145 conseils municipaux et institutions)

Au total, 145 conseils municipaux et institutions ont été opérationnels

Les conseils municipaux ont été opérationnels et ont fourni des services au mieux de leurs capacités. Le financement, ou l'absence de financement, a eu des répercussions sur la fourniture d'une large gamme de services mais tous les conseils municipaux se sont employés à fournir ou à prendre en charge les services essentiels dans la zone d'opérations

Les conseils municipaux ont reçu les ressources budgétaires au titre de 2019 durant l'exercice 2021/22 mais, du fait de la dévaluation de la monnaie locale, les dotations ont perdu une grande partie de leur valeur. Ils n'ont pas été en mesure d'entreprendre de projets de développement et sont à peine parvenus à assurer les services de base et à payer les salaires du personnel municipal essentiel. Grâce à l'aide de bienfaiteurs locaux et à l'envoi de fonds par les expatriés, ils ont mis en œuvre diverses initiatives visant à aider la population locale, notamment en matière de soins vétérinaires et d'agriculture. En raison de la pénurie de carburant et des grèves des fonctionnaires sur fond de détérioration de la situation, les services administratifs sont demeurés en sous-effectifs, et certains ont été fermés

Le soutien à l'action menée par le Gouvernement libanais et ses ministères ainsi que par les organismes publics dans le sud du Liban est renforcé

Objectif atteint. La FINUL s'est entretenue avec des représentants/coordonnateurs des Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau, des affaires sociales, de l'agriculture, de la santé publique et de l'intérieur et des municipalités afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. Elle a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social situés dans la zone d'opérations pour connaître les vulnérabilités des habitants et examiner les modalités d'une collaboration dans le cadre d'activités communes. Des modules/interventions basés sur le partage de l'expérience ont été organisés à l'intention des responsables locaux de l'application des lois pour améliorer la gouvernance

L'Armée libanaise fait respecter la zone d'exclusion du personnel armé, du matériel et des armes autres que ceux du Gouvernement libanais ou de la FINUL

L'Armée libanaise a maintenu des postes de contrôle et effectué des patrouilles quotidiennes à pied et en véhicule. On a dénombré 14 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations, en violation de la cessation des hostilités, et 634 chasseurs munis d'une arme. La situation dans les postes d'observation et le nombre d'activités opérationnelles de la FINUL sont restés stables

Le personnel de l'Armée libanaise a renforcé les capacités de coordination civilo-militaire grâce à des activités conjointes, des échanges réguliers d'informations et la mobilisation d'un financement extérieur

Objectif atteint. Des efforts ont été faits pour consolider les moyens de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise, mais les progrès ont été entravés par la crise socioéconomique en cours et ses effets sur les opérations menées par l'Armée

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Tenue de réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, dont les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'extension de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, ainsi qu'avec les organismes publics centraux ou régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban, à l'appui de la mise en œuvre des priorités et stratégies nationales</p>	24	<p>Réunions avec les autorités centrales libanaises, dont les ministères</p> <p>4 réunions par mois en moyenne (la plupart en présentiel) avec les unions des municipalités du sud du Liban sur des questions d'intérêt local</p> <p>Les réunions avec les directeurs de centres de développement social situés dans la zone d'opérations ont été axées sur les problèmes de développement social découlant en particulier de la récession économique et d'un accroissement des vulnérabilités de la population</p>
<p>Fourniture de conseils au Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, à d'autres institutions spécialisées, fonds, programmes et bureaux des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales sur l'application systématique et globale de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions, et sur la situation générale dans le sud du Liban, en particulier les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, coordination des activités avec ces entités et communication avec les donateurs potentiels</p>	Oui	<p>Tenue de réunions régulières de coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau de la Coordonnatrice résidente, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire, et de réunions consacrées à la planification des activités conjointes au titre du pilier 1 (Paix et sécurité) du cadre stratégique des Nations Unies</p> <p>Lors d'un séminaire-retraite de l'équipe de pays des Nations Unies, la Force a contribué aux discussions concernant l'achèvement des consultations sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Lors d'un autre séminaire-retraite sur la gestion des programmes des Nations Unies, elle a également contribué à l'analyse commune de pays dans sa version finale et au plan-cadre de coopération 2023-2025, ainsi qu'à l'étude des liens unissant ce dernier à d'autres dispositifs, et elle a défini la voie à suivre pour les trois années à venir. La FINUL a également participé au groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de la paix et de la gouvernance aux fins de l'achèvement du plan-cadre, qui oriente l'intégralité du cycle de programmes, en dirigeant les activités de planification, de mise en œuvre, de suivi, de communication de l'information et d'évaluation concernant l'appui collectif des</p>

Liaison et coordination, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, avec les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, l'échange d'informations et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles

Conduite de 1 exercice de préparation tenant compte des questions de genre et de 1 examen du plan d'exécution du mandat de la FINUL en matière de protection des civils dans le cadre de la planification des interventions d'urgence relatives à la protection des civils

Élaboration, sur une base annuelle, de 4 propositions de projets devant être financés ou appuyés par des donateurs externes et de 4 initiatives spéciales destinées à aider les administrations locales à exercer leurs

Nations Unies à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Oui Dans le cadre de réunions bilatérales et de rencontres des groupes de travail avec les organismes des Nations Unies consacrées à toute une série de questions, dont les effets de la crise syrienne au Liban, les projets de développement, le relevé des points de tension dans la zone d'opérations, la sécurité alimentaire, la stabilité sociale et les moyens de subsistance, et l'appui à la jeunesse

Poursuite de la collaboration avec ONU-Femmes (formations visant à donner aux femmes locales des compétences de négociation et de médiation et autonomisation des femmes), l'UNESCO (protection des sites du patrimoine culturel), le PNUD (moyens de subsistance, sécurité alimentaire, gestion des déchets et intervention en cas de catastrophe), ONU-Habitat (moyens de remédier à la crise urbaine), le Comité international de la Croix-Rouge (problèmes de protection des migrants étrangers), l'UNICEF (effets de la crise économique et de la pandémie de COVID-19 sur les enfants), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (mesures de planification des interventions d'urgence et protection des civils) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (perception de la situation en ce qui concerne l'impact de la COVID-19 sur les camps palestiniens)

En collaboration avec Bouclier bleu International, la Force a organisé un atelier de protection des biens culturels, au cours duquel les soldats de la paix ont reçu des informations d'ordre juridique et pratique, et elle a proposé une liste d'activités réalistes en vue d'intégrer ce sujet dans son programme de travail

1 Exercice tenant compte des questions de genre

1 Examen

4 Propositions de projet

4 Initiatives spéciales

responsabilités plus efficacement, et fourniture de conseils aux autorités locales sur l'élaboration de tels projets et initiatives

Coordination avec l'Armée libanaise et fourniture d'une aide au renforcement de ses capacités dans le cadre du dialogue stratégique, l'accent étant mis sur le projet de régiment type, le renforcement des moyens maritimes des Forces navales libanaises et l'amélioration des activités de coordination et de communication civilo-militaires

Exécution de 25 projets à effet rapide visant à étendre l'autorité de l'État, à améliorer l'accès aux services de base, à appuyer les opérations de la Force et à faire adhérer la population locale au mandat de la FINUL, ainsi qu'à favoriser les initiatives en matière de gestion des conflits et les mesures de confiance

Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information à l'intention de la population locale, afin de favoriser, au moyen de messages stratégiques, l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux d'une part, et les organisations non gouvernementales

- 1 Réunion de coordination avec la communauté internationale à l'appui du dialogue stratégique, coprésidée par la FINUL et l'Armée libanaise, visant à la mobilisation d'une aide pour le déploiement du régiment type et la mise en œuvre de la stratégie de transition de la marine libanaise
- 2 Sessions d'un comité de pilotage, organisées par Expertise France et coprésidées par l'Armée libanaise et l'Union européenne, sur la rénovation du quartier général du régiment type de l'Armée libanaise à Sribbin (secteur ouest), à laquelle la FINUL prête son concours
- 5 Visites de suivi du projet relatif au quartier général du régiment type appuyées par la FINUL

Le projet relatif au quartier général du régiment type a été achevé en tant que priorité du dialogue stratégique entre la FINUL et l'Armée libanaise. L'élaboration de mesures préparatoires pour le transfert d'une partie des responsabilités du Groupe d'intervention navale à la marine libanaise s'est poursuivie

- 36 Projets à effet rapide (14 concernant l'extension de l'autorité de l'État, l'éducation civique et le renforcement des capacités ; 15 visant à étendre l'accès aux services essentiels d'éducation, d'alimentation en eau, d'assainissement et de santé ; 7 visant à améliorer les capacités de gestion des conflits et à renforcer la confiance)

Le produit supérieur aux prévisions s'explique par les efforts déployés en continu par la Force pour faire plus en dépensant moins, celle-ci ayant cherché à mener des projets moins coûteux et à fort impact et à encourager le cofinancement avec les partenaires locaux, les pays fournisseurs de contingents et d'autres, ce qui a permis d'entreprendre des projets supplémentaires

- Oui Des activités d'information à l'intention de la population locale ont été organisées, notamment dans les écoles publiques et dans le cadre de la commémoration de certaines journées internationales à des fins de sensibilisation. Elles ont toutefois continué de

internationales et locales, les composantes de la FINUL et les institutions spécialisées des Nations Unies de l'autre, l'objectif étant de faire avancer la réalisation des objectifs de l'Organisation, et d'accompagner, d'étendre et d'accroître le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et la sensibilisation au moyen d'activités de formation		pâtir des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de la crise socioéconomique
Réalisation de 1 sondage d'opinion dans la zone d'opérations de la FINUL	Non	Aucun sondage d'opinion Le sondage a été reporté en raison d'aspects politiquement sensibles. Néanmoins, les résultats de sondages précédents continuent d'être distribués aux nouveaux membres du personnel dans le cadre de leur instruction
Impression et distribution de 20 000 brochures au format de poche et de 20 000 dépliants (15 000 en arabe et 5 000 en anglais) dans le cadre des grandes manifestations et des interactions avec la population et les médias	20 770	Brochures (dans 20 langues)
	Non	Aucun dépliant Le produit inférieur aux prévisions s'explique par le fait que les informations contenues dans les dépliants ont été en majeure partie mises en ligne (services de diffusion) en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19
Publication de 3 numéros (75 000 exemplaires) de la revue d'information en anglais et en arabe sur les activités de la FINUL et des institutions spécialisées des Nations Unies dans l'ensemble de la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales, des institutions, des médias et de la communauté internationale, et diffusion de cette revue sur des plateformes numériques, et publication de 22 000 exemplaires en arabe et 1 000 en anglais du calendrier annuel	Non	Aucun exemplaire de la revue d'information La publication de la revue a été interrompue en raison d'une réorientation stratégique vers l'information numérique publiée sur le Web et les médias sociaux
	22 000	Exemplaires du calendrier annuel (18 000 en arabe et 4 000 en anglais)
	10 000	Exemplaires des calendriers de 1 page de la FINUL en anglais

Composante 2 : appui

44. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui a fourni des services logistiques, financiers et administratifs et un soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels à un effectif moyen réel de 9 742 membres de contingents et 797 membres du personnel civil pour aider la Force à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.

45. Les services d'appui couvraient tous les domaines : administration du personnel civil et en tenue, finances, budget et communication de l'information financière, soins de santé, services technologiques, transports, suivi et gestion de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et services de sécurité destinés à l'ensemble du personnel de la FINUL.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2019/20 : 80 % ; 2020/21 : 98,6 % ; 2021/22 : ≥ 90 %)	99,9 %
Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 7 % ; 2020/21 : 5,1 % ; 2021/22 : $5,5 \pm 3$ %)	5,1 %
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : 37 % ; 2020/21 : 38 % ; 2021/22 : ≥ 38 %)	38,5 %
Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve jusqu'à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2019/20 : 75 ; 2020/21 : 68 ; 2021/22 : ≤ 120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	65 jours
Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication des avis de vacance de poste à la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international (2019/20 : 275 ; 2020/21 : 106 ; 2021/22 : ≤ 120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	113 jours
Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : 82 ; 2020/21 : 84 ; 2021/22 : 100)	85 points
Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2019/20 : 92 % ; 2020/21 : 91 % ; 2021/22 : ≥ 85 %)	89,1 %
Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 90 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)	100 %
Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20	1 857 points

indicateurs clés de résultats (2019/20 : 1 950 points ; 2020/21 : 1 877 ; 2021/22 : \geq 1 850)

Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2019/20 : 11 % ; 2020/21 : 17,6 % ; 2021/22 : \leq 20 %)

Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2019/20 : 97 % ; 2020/21 : 97 % ; 2021/22 : \geq 95 %)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	---	---------------------

Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration	Oui	Le plan d'action environnemental a été mis en application dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration	Oui	Le plan détaillé et la stratégie ont été mis en application
	2	Réunions locales de planification intégrée des activités organisées par la FINUL, avec la participation de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban
	2	Réunions mondiales de planification intégrée des activités coordonnées par la FINUL
Mise en place de structures normalisées dans la mission	Oui	Conformément à l'évaluation de la FINUL menée par le Secrétaire général (S/2020/473), et parallèlement à l'examen des besoins en personnel civil effectué en 2020, la FINUL a examiné sa structure organisationnelle composante par composante (direction exécutive et administration, services organiques, appui). Les propositions adoptées ultérieurement par l'Assemblée générale, qui visaient à assurer une meilleure harmonisation entre la structure de la FINUL et les structures normalisées des missions, ont été mises en œuvre au cours de l'exercice considéré

Audit, contrôle des risques et conformité

Suite donnée aux recommandations d'audit en souffrance ayant été acceptées par la direction	16	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes (nombre total)
	8	Recommandations appliquées
	7	Recommandations en cours d'application ou faisant l'objet de consultations
	1	Recommandation devenue caduque
	14	Recommandations du Bureau des services de contrôle interne en cours d'application

Transports aériens

Exploitation et entretien de 7 hélicoptères	7	Hélicoptères (1 appareil commercial et 6 appareils militaires)
Autorisation d'un total prévisionnel de 1 360 heures de vol (soit 500 effectuées par des prestataires commerciaux et 860 par des prestataires militaires) pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)	1 359	Heures de vol
	495	Heures de vol effectuées par des prestataires commerciaux
	864	Heures de vol effectuées par des prestataires militaires
Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 24 aérodromes et sites d'atterrissage	7	Appareils
	24	Aérodromes et sites d'atterrissage

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 480,4 millions de dollars	476,8	Millions de dollars (budget approuvé)
Appui à l'établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Force, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU	Oui	

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 844 civils (254 agents recrutés sur le plan international et 590 recrutés sur le plan national), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance	797	Membres du personnel civil (effectif moyen)
	241	Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
	556	Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
		Ces chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par le départ de membres du personnel, essentiellement pour cause de retraite anticipée, de congé spécial et de cessation de service

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 1 824 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission (bénéficiaires : 85 membres du personnel civil)

Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 148 demandes dans la zone de la mission et 78 demandes en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation, et 85 demandes à des fins de formation

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 51 installations de sites de la mission, soit au total 1 435 bâtiments préfabriqués et 971 bâtiments en dur

Exécution de 7 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, y compris l'entretien de 100 kilomètres de voies d'accès aux positions militaires

Exploitation et entretien de 156 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 15 petites centrales solaires ayant une puissance totale de 373 kW, et de 2 raccordements au réseau électrique à Beyrouth par un fournisseur local

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (14 puits et

927 Participants à des cours organisés dans la zone de la mission, dont 567 participants à des cours de formation en ligne

44 Participants à des cours organisés à l'extérieur de la zone de la mission

Le nombre de participants a été moins élevé que prévu en raison principalement des restrictions à la circulation et de l'annulation de séances de formation dans le sillage de la pandémie de COVID-19

53 Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation

70 Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation

44 Demandes de voyage à des fins de formation

Le nombre de demandes de voyage a été moins élevé que prévu en raison principalement des restrictions à la circulation et de l'annulation de séances de formation dans le sillage de la pandémie de COVID-19

53 Sites

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait que les positions des Nations Unies continuent de bénéficier d'un appui jusqu'à leur transfert officiel à l'Armée libanaise, lequel était en cours à la fin de l'exercice considéré

1 435 Bâtiments préfabriqués

971 Bâtiments en dur

6 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient au fait que l'attribution du marché relatif à la construction du bâtiment modulaire en béton (1 575 m²) au camp de Green Hill a pris du retard, en raison de la conjoncture et des problèmes de sécurité et de mobilisation

80 Kilomètres de voies d'accès aux positions des Nations Unies

156 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU

15 Petites centrales solaires (puissance totale : 373 kW), dont 1 est déconnectée en raison de travaux d'entretien courant

2 Raccordements au réseau électrique à Beyrouth

14 Puits et points d'eau dans 13 sites

10 Stations d'épuration et de traitement des eaux dans 8 sites

points d'eau dans 13 sites, ainsi que 11 stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites), auxquelles s'ajoutent 3 puits pour lesquels des marchés ont été conclus avec des fournisseurs locaux		Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient au fait que 1 station située sur un site des Nations Unies a été comptabilisée en pertes, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU
	3	Puits faisant l'objet de marchés conclus avec des fournisseurs locaux
Évacuation et traitement des eaux usées de 51 sites (exploitation et entretien de 21 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU et réparties en 13 endroits, ainsi que de 80 fosses septiques situées en divers points de la zone de la mission) et collecte et élimination des déchets solides sur 45 sites	53	Positions des Nations Unies Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait que les positions des Nations Unies continuent de bénéficier d'un appui jusqu'à leur transfert officiel à l'Armée libanaise, lequel était en cours à la fin de l'exercice considéré
	21	Stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU
	13	Endroits entretenus
	80	Fosses septiques
	45	Sites entretenus
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 10 sites, et de services de restauration dans 1 site	10	Sites
	1	Site
Services liés aux technologies		
Fourniture de 918 radios portatives, de 668 radios mobiles pour véhicules et de 196 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent	980	Radios portatives
	680	Radios mobiles
	209	Radios fixes Le produit exécuté, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait qu'il a fallu fournir au personnel des radios supplémentaires compte tenu de l'affaiblissement des systèmes de communication nationaux et de la situation actuelle au Liban, par l'augmentation progressive du nombre de véhicules opérationnels dans le cadre du plan de remplacement du matériel, ainsi que par la mise à niveau du système de communications navales et la surveillance à distance des sites radio
Exploitation et entretien de 1 site de production radiophonique	Oui	
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant 3 terminaux VSAT, 2 centraux téléphoniques et 66 liaisons hertziennes, et gestion de 110 forfaits pour téléphone par satellite et de 800 forfaits pour téléphones mobiles	3	Microterminaux VSAT
	22	Centraux téléphoniques
	66	Liaisons hertziennes
	90	Forfaits pour téléphone satellitaire
	810	Forfaits pour téléphones mobiles
Fourniture de 1 112 ordinateurs et de 283 imprimantes pour un effectif moyen de	1 112	Ordinateurs destinés au personnel civil et au personnel en tenue

1 093 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 848 appareils et 77 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

Services d'appui et de maintenance pour 53 réseaux locaux (LAN) et étendus (WAN) dans 50 sites

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 1 500 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 300 cartes

Exploitation et entretien de 30 caméras montées sur plateforme (services, matériel, logiciels et appui constant) pour le projet de vidéosurveillance de la Ligne bleue, en vue d'accroître l'efficacité opérationnelle, conformément à la recommandation formulée dans l'évaluation et aux orientations énoncées dans la résolution [2539 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 20,2 millions de litres de carburant (0,6 million pour les opérations aériennes, 4,0 millions pour les transports terrestres et 15,6 millions pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage dans 31 sites

Services médicaux

Exploitation et entretien des installations médicales appartenant à l'ONU (1 hôpital de niveau I+) et appui aux installations médicales appartenant aux contingents (15 dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau I+) sur 16 sites

283 Imprimantes destinées au personnel civil et au personnel en tenue

848 Ordinateurs destinés aux membres des contingents

77 Imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain

53 Réseaux locaux et étendus

53 Sites

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait que les positions des Nations Unies continuent de bénéficier d'un appui jusqu'à leur transfert officiel à l'Armée libanaise, lequel était en cours à la fin de l'exercice considéré

1 500 Km²

426 Cartes

Le nombre de cartes produites a été supérieur aux prévisions en raison des demandes de cartes supplémentaires ayant été formulées par les directions opérationnelles de la composante militaire

En outre, 49 cartes ont été mises à jour et 360 produits géoanalytiques ont été conçus compte tenu des besoins opérationnels

Non Le projet de vidéosurveillance de la Ligne bleue aux fins de la protection des forces a été reporté, compte tenu des difficultés de mise en œuvre liées aux conditions de sécurité sur le terrain

21,1 Millions de litres de carburant (nombre total)

0,7 Million de litres pour les opérations aériennes

4,9 Millions de litres pour les transports terrestres

15,5 Millions de litres pour les groupes électrogènes et autres équipements

1 Hôpital de niveau I+ appartenant à l'ONU à Naqoura

17 Dispensaires de niveau I appartenant aux contingents ont été utilisés et entretenus

1 Hôpital de niveau I+ appartenant aux contingents

18 Sites

Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers 5 installations médicales (1 de niveau III et 4 de niveau IV) dans la zone de la mission et vers 2 en dehors de celle-ci (de niveau IV)	<p>Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, car, au cours de l'exercice considéré, les installations médicales mises à disposition par 3 pays fournisseurs de moyens navals et situées dans le port de Beyrouth ont été évaluées comme des dispensaires de niveau I, conformément aux normes de l'Organisation</p> <p>5 Installations médicales ne dépendant pas des Nations Unies dans la zone d'opérations (1 de niveau III et 4 de niveau IV)</p> <p>1 Installation médicale ne dépendant pas des Nations Unies en dehors de la zone d'opérations (de niveau IV)</p>
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	<p>Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, car le contrat avec 1 centre médical n'a pas encore été renouvelé, le mémorandum d'accord devant encore être examiné et établi sous sa forme définitive</p>
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimé à 42,5 millions de dollars	46,5 Millions de dollars pour l'acquisition de biens et de produits de base
Réception, gestion et redistribution d'un maximum de 3 897 tonnes de marchandises et de 59 264 passagers dans la zone de la mission, et gestion de la relève des contingents et des mouvements terrestres et aériens	<p>3 510 Tonnes de marchandises</p> <p>Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient au fait que les transports terrestres ont été moins sollicités que prévu, étant donné qu'il n'y a eu aucun envoi de marchandises entre missions, que les autres chargements destinés directement à des points de la zone d'opérations de la mission ont été moins nombreux qu'escompté et que, par conséquent, le nombre de mouvements de transport entre Beyrouth et Naqoura a été moins important</p>
Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 127,5 millions de dollars, et communication de l'information y relative	<p>53 960 Passagers</p> <p>Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient essentiellement au fait que les déplacements terrestres ont été moins nombreux qu'anticipé, en raison des restrictions qui ont continué d'être imposées à l'échelle locale dans le contexte de la pandémie de COVID-19</p> <p>126,5 Millions de dollars</p> <p>Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient essentiellement au fait que du matériel a été comptabilisé en pertes</p>

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 13 000 militaires et policiers (206 officiers d'état-major et 12 794 soldats)	9 742	Membres des contingents (effectif moyen)
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 47 unités militaires réparties dans 53 sites et pour 6 navires du Groupe d'intervention navale au titre du soutien autonome dans le port de Beyrouth	43	Unités militaires Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la restructuration de plusieurs unités militaires, dont il a été tenu compte dans les mémorandums d'accord modifiés au cours de l'exercice 2020/21, sur la base de l'examen interne mené à bien en 2019
	53	Sites
	5	Navires du Groupe d'intervention navale
	281	Rapports d'inspection
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 9 036 membres des contingents	8 545	Membres des contingents (effectif moyen)
Appui au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 10 022 militaires et policiers	9 742	Membres des contingents (effectif moyen)
Appui au traitement de 674 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la mission et de 44 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 6 demandes à des fins de formation	1 094	Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation
	171	Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation
	10	Demandes de voyage à des fins de formation Le nombre de demandes a été supérieur aux prévisions en raison essentiellement des besoins opérationnels militaires
Relève de 22 370 militaires, dont 11 282 ont rejoint la mission et 11 088 l'ont quittée	25 539	Militaires prenant part à la relève (nombre total)
	12 788	Militaires ayant rejoint la mission
	12 751	Militaires ayant quitté la mission

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 782 véhicules appartenant à l'ONU (407 véhicules légers, 137 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 33 véhicules blindés, ainsi que 169 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), de 2 501 véhicules appartenant aux contingents et de 3 ateliers de mécanique automobile, et mise à disposition de moyens de transport et de services de navettes	819	Véhicules appartenant à l'ONU (443 véhicules légers, 137 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 35 véhicules blindés et 168 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires) Le produit a été supérieur aux prévisions, car 21 véhicules et accessoires qui devaient être mis au rebut ont été comptabilisés en pertes et 16 véhicules sont en passe de l'être
	2 358	Véhicules appartenant aux contingents Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la restructuration de certaines unités militaires, dont il a

		été tenu compte dans les mémorandums d'accord modifiés au cours de l'exercice 2020/21, sur la base de l'examen interne mené à bien en 2019
	3	Ateliers de mécanique automobile
Location de 106 bus commerciaux utilisés pour la relève de militaires appartenant aux pays fournisseurs de contingents, les exercices d'évacuation des membres du personnel civil de la FINUL et d'autres tâches, selon les besoins	182	Bus commerciaux Le nombre de bus commerciaux a été plus élevé que prévu en raison des restrictions en vigueur concernant le nombre de membres du personnel autorisés dans les bus dans le contexte de la pandémie de COVID-19
Sécurité		
Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, dont des services de liaison et de protection rapprochée, jour et nuit, pour les hauts responsables de la Force et les visiteurs de marque	Oui	
Évaluation de la sécurité des sites de l'ensemble de la mission (y compris de la sécurité des logements) ainsi que des risques de sécurité et des programmes relatifs à la sécurité	Oui	
Tenue de 24 réunions d'information sur la sécurité, les comportements à adopter pour être à l'abri du danger dans la zone située au sud du Litani et les dispositifs destinés à assurer, en cas de crise, la sécurité des membres du personnel de l'ONU, des personnes à leur charge et des visiteurs et membres de délégations	24	Réunions d'information
Tenue de 10 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 6 réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban	10	Séances de formation initiale à la sécurité organisées pour tous les membres de la FINUL
	6	Réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban
Tenue de 12 exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice annuel par zone)	12	Exercices d'évacuation en cas d'incendie et séances de formation à la lutte contre l'incendie
Tenue de 6 exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie dans les locaux de la Force et les bases aériennes	6	Exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie
Déontologie et discipline		
Exécution d'un programme de déontologie et de discipline s'adressant à l'ensemble du personnel militaire et civil (prévention,	Oui	La FINUL a eu connaissance de 1 allégation d'exploitation et d'atteintes sexuelles, qui a fait l'objet d'une enquête par un État Membre. Toutes les autres

formation, suivi des enquêtes et des mesures disciplinaires, et mesures correctives)

allégations de faute ont été évaluées et communiquées dans le cadre du dispositif intégré

La mission a poursuivi ses efforts pour prévenir les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles et évaluer l'évolution des risques. Elle a mis en œuvre des mécanismes de prévention sur les plateformes en ligne et dispensé une formation à tous les nouveaux membres du personnel civil et militaire, y compris au personnel du Groupe d'intervention navale. Elle a veillé à ce que les commandants de contingent et d'unité soient tout particulièrement informés de leur responsabilité effective et de leur rôle en matière de déontologie et de discipline

La FINUL a continué de soutenir le réseau national et de coordonner les services d'assistance aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, en collaboration avec les entités des Nations Unies présentes au Liban et les partenaires de la société civile

Questions de genre

Exécution du plan d'action de la Force concernant les femmes et la paix et la sécurité

Oui Un appui technique a été fourni pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'action de la Force concernant les femmes et la paix et la sécurité pour 2021/22, ainsi que pour l'élaboration du plan de 2023/24

Exécution d'un programme global d'intégration, dans les composantes civile et militaire, des questions de genre, sur les plans stratégique, opérationnel et tactique

Oui L'équipe civile spéciale des questions de genre et les 3 équipes militaires des questions de genre, mises en place par la FINUL, ont veillé à ce que la dimension du genre soit systématiquement prise en compte dans toutes les activités militaires et civiles de la Force, sur les plans tactique et opérationnel. L'équipe intégrée de haut niveau sur les questions de genre a fourni des orientations stratégiques et un appui aux 3 équipes militaires

La conseillère pour les questions de genre de la FINUL a continué de participer aux réunions de l'équipe de direction, notamment à celles du groupe exécutif chargé de la gestion des ressources, de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, du comité exécutif chargé de la sensibilisation, du comité d'examen des projets et du comité d'évaluation du risque institutionnel. Elle a également veillé à ce que les femmes participent à l'évaluation des besoins, à l'exécution des projets, ainsi qu'au suivi et au déploiement d'équipes mixtes, et à ce que les questions de genre et les besoins ou préoccupations des femmes soient pris en compte dans l'ensemble des réunions d'information, des rapports et des activités de formation et de renforcement des capacités

<p>Organisation d'activités de formation à la prise en compte systématique du genre et à la question des violences sexuelles liées aux conflits, à l'intention de l'ensemble du personnel civil et militaire de la Force</p>	<p>11 273 Membres du personnel, dont 7 % de femmes</p> <p>Des séances d'information et de formation axées sur la prise en compte systématique des questions de genre et les violences sexuelles liées aux conflits ont été fréquemment organisées dans toutes les composantes de la FINUL, l'objectif étant de garantir une compréhension commune de ces questions et d'atténuer les risques liés au roulement des effectifs</p>
<p>Fourniture d'une assistance technique et d'un appui aux autorités libanaises en vue de renforcer la participation et la représentation effectives des femmes à tous les niveaux de la prise de décision</p>	<p>Oui La FINUL a aidé la Commission nationale de la femme libanaise à poursuivre la mise en œuvre du premier plan d'action national du Liban pour les femmes et la paix et la sécurité</p> <p>La FINUL a aidé l'Armée libanaise à mettre au point une stratégie de prise en compte systématique des questions de genre, à dispenser une formation dans ce domaine et à établir des liens avec des organisations et des centres internationaux dans une optique d'apprentissage</p>
<p>Appui à l'élaboration et à l'exécution du plan d'action national du pays visant à appliquer la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, dans le but notamment d'aider les autorités libanaises à lutter contre la violence fondée sur le genre</p>	<p>Oui La FINUL a continué d'aider les autorités libanaises à mettre en œuvre le plan d'action national et a participé aux travaux des 5 comités d'exécution du plan</p> <p>25 Femmes locales ont été formées à la médiation, en partenariat avec ONU-Femmes et l'Université Saint-Joseph</p>
<p>VIH/sida</p>	
<p>Tenue de séances obligatoires de formation initiale et d'orientation à l'intention de 12 000 membres du personnel militaire et civil de la Force ainsi que des personnes à leur charge</p>	<p>11 696 Membres du personnel et personnes à leur charge</p> <p>Le nombre de personnes a été inférieur aux prévisions, principalement parce que la Force a revu ses priorités dans le cadre des campagnes de vaccination contre la COVID-19</p>
<p>Formation et encadrement de 50 pairs éducateurs, choisis parmi les membres du personnel de la Force conscients des questions d'ordre culturel ainsi que des questions de genre</p>	<p>Non Les activités prévues ont été reportées du fait des restrictions en matière de voyage liées à la pandémie de COVID-19. La plateforme en ligne n'a pas permis d'assurer le bon déroulement des stages, qui prévoyaient de nombreuses activités interactives et en face à face</p>
<p>Élaboration et distribution de 9 types de supports d'information, d'éducation et de communication sur le VIH/sida adaptés à la situation locale</p>	<p>9 Types de supports d'information adaptés à la situation locale</p>
<p>Activités de formation et d'orientation à l'intention de 50 professionnels de la santé polyvalents concernant les directives, procédures et protocoles relatifs aux services de lutte contre le VIH/sida, aux mesures universelles de sécurité, au dépistage du VIH et à la prophylaxie postexposition</p>	<p>67 Agents de santé</p> <p>Le nombre d'agents de santé a été supérieur aux prévisions en raison d'une meilleure coordination avec le secteur, ainsi qu'avec les équipes médicales et les responsables de la formation dans les contingents. Le Groupe du VIH/sida a également mené des activités de formation innovantes qui ont attiré un plus grand</p>

		nombre de professionnels de la santé et qui portaient sur les mesures universelles de sécurité, la prophylaxie postexposition, les protocoles de dépistage du VIH et le lien entre VIH et COVID-19 dans la pratique des soins de santé
Poursuite de la prestation sur demande, à l'ensemble du personnel de la Force, de services fixes et mobiles de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel, y compris l'organisation de campagnes de lutte contre les préjugés et la discrimination	Oui	Les services fixes de consultation et de dépistage ont été maintenus tout au long de l'exercice considéré ; cependant, les restrictions de mouvement ont limité l'accès à ces services
Organisation de 3 programmes de formation au renforcement des capacités pour le personnel de la FINUL le plus exposé au VIH/sida	3	Programmes de renforcement des capacités
Organisation de 3 activités régionales d'appui en faveur d'autres missions de la région, selon que l'on disposera de moyens financiers pour couvrir les frais de voyages des équipes de lutte contre le VIH/sida de la Force à destination de ces missions et le versement des indemnités journalières de subsistance correspondantes	Non	Les activités régionales d'appui n'ont pas été menées en raison des restrictions imposées dans le sillage de la pandémie. Un soutien technique à distance a toutefois été fourni aux coordonnatrices et coordonnateurs pour les questions liées au VIH/sida de l'UNFICYP, de l'ONUST et de la FNUOD

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	331 053,6	319 078,6	11 975,0	3,6
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	331 053,6	319 078,6	11 975,0	3,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	48 829,7	55 088,1	(6 258,4)	(12,8)
Personnel recruté sur le plan national	49 804,0	50 880,2	(1 076,2)	(2,2)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	546,6	879,3	(332,7)	(60,9)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	99 180,3	106 847,6	(7 667,3)	(7,7)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	109,4	71,7	37,7	34,5
Voyages officiels	536,3	408,5	127,8	23,8
Installations et infrastructures	15 351,1	22 027,2	(6 676,1)	(43,5)
Transports terrestres	5 165,8	7 902,7	(2 736,9)	(53,0)
Opérations aériennes	6 834,4	6 390,7	443,7	6,5
Opérations maritimes ou fluviales	133,8	359,6	(225,8)	(168,8)
Communications et informatique	12 489,7	8 611,8	3 877,9	31,0
Santé	1 858,4	1 845,9	12,5	0,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 629,2	2 781,5	847,7	23,4
Projets à effet rapide	500,0	500,0	–	–
Total partiel	46 608,1	50 899,6	(4 291,5)	(9,2)
Total brut	476 842,0	476 825,8	16,2	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	13 679,0	14 216,1	(537,1)	(3,9)
Total net	463 163,0	462 609,7	553,3	0,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	476 842,0	476 825,8	16,2	0,0

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

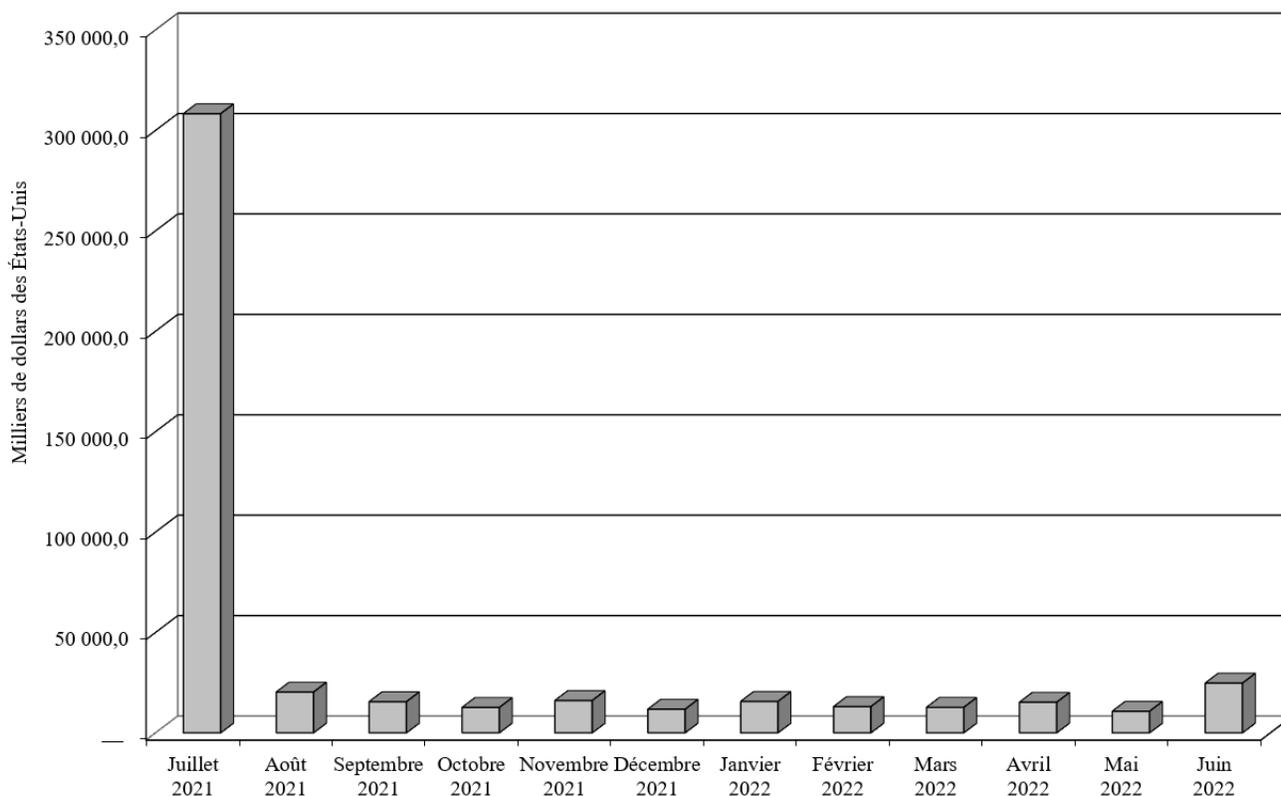
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	331 053,6	(11 964,4)	319 089,2
II. Personnel civil	99 180,3	7 668,9	106 849,2
III. Dépenses opérationnelles	46 608,1	4 295,5	50 903,6
Total	476 842,0	–	476 842,0
Pourcentage de réaffectations			2,5

46. Au cours de l'exercice considéré, des ressources ont été réaffectées de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie II (Personnel civil) et à la catégorie III (Dépenses opérationnelles). La réaffectation de fonds à la catégorie II s'explique principalement par le fait que les dépenses au titre du personnel recruté sur les plans national et international ont été supérieures aux prévisions, étant donné que le coefficient d'ajustement moyen effectif a été plus élevé que celui appliqué dans le budget approuvé pour le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan international et que le barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national est en vigueur depuis le 1^{er} février 2022. La réaffectation de fonds à la catégorie III tient essentiellement au fait que les dépenses afférentes à l'achat d'essence, de carburant et de lubrifiants pour les groupes électrogènes, les véhicules et les opérations aériennes ont dépassé les prévisions, le prix effectif moyen du litre de carburant ayant été plus élevé que celui qui avait été retenu dans le budget.

47. Il a été possible de transférer des ressources de la catégorie I aux catégories II et III pour les raisons suivantes : a) le nombre moyen de militaires effectivement déployés ayant été utilisé dans le calcul du remboursement aux gouvernements aux taux standard du coût des contingents, des indemnités et des rations s'est avéré inférieur au nombre prévu dans le budget approuvé, et les dépenses au titre des opérations maritimes ou fluviales ont été moins élevées qu'escompté, en raison des difficultés rencontrées par l'Organisation dans le cadre du déploiement des contingents ; b) les dépenses effectives au titre du matériel majeur appartenant aux contingents ont été inférieures aux prévisions, en raison de l'application anticipée des modifications qui, sur la base de l'examen interne des moyens militaires de la Force mené en 2019, ont été apportées aux mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents et qui se sont traduites par une diminution des besoins en matériel.

C. Évolution des dépenses mensuelles



48. Le pic de dépenses constaté en juillet 2021 s'explique par la comptabilisation d'engagements au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et des dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour l'exercice 2021/22.

D. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	(457,7)
Produits divers ou accessoires	96,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	6 696,5
Total	6 335,0

2. Avances internes

49. Compte tenu de sa situation de trésorerie, la Force a octroyé des avances à une autre mission en activité au cours de l'exercice considéré, comme indiqué ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mois</i>	<i>Mission emprunteuse</i>	<i>Montant</i>
30 juin 2022	MINUSS	40,0

Abréviation : MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	62 613,3
Total partiel	62 613,3
Soutien logistique autonome	
Contingents	32 081,0
Total partiel	32 081,0
Total	94 694,3

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	0,8	2 août 2021	1 ^{er} octobre 2021
Usage opérationnel intensif	0,9	2 août 2021	1 ^{er} octobre 2021
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,6	2 août 2021	1 ^{er} octobre 2021
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-4,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	7 552,5
Total	7 552,5

^a Il s'agit des terrains et des locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la Force à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura et des positions des Nations Unies, ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	11 975,0	3,6 %

50. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le fait que les effectifs moyens déployés utilisés dans le calcul du remboursement aux gouvernements aux taux standard du coût des contingents, des indemnités et des rations ont été inférieurs aux prévisions (9 742 militaires déployés, contre 10 022 dans le budget approuvé) et que les dépenses au titre des opérations maritimes ou fluviales ont été moins élevées qu'escompté, en raison des difficultés rencontrées par l'Organisation concernant : i) le remplacement d'une unité militaire du Groupe d'intervention navale et de son bâtiment à la suite de son retrait, remplacement au sujet duquel les négociations sont toujours en cours ; ii) le retrait temporaire d'une deuxième unité militaire et de son bâtiment ; iii) le rapatriement imprévu d'une unité de reconnaissance militaire au début de l'exercice ; b) le fait que les dépenses effectives au titre du matériel majeur appartenant aux contingents ont été inférieures aux prévisions, en raison de l'application anticipée des modifications qui, sur la base de l'examen interne des moyens militaires de la Force mené en 2019, ont été apportées aux mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents et se sont traduites par une diminution des besoins en matériel.

51. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions liées essentiellement à : a) un tarif horaire moyen des vols affrétés plus élevé que ce qui avait été prévu dans le budget, en raison de la hausse mondiale des prix du carburant ; b) la comptabilisation des dépenses afférentes à la relève de deux unités militaires sur l'exercice 2021/22 (la signature de la lettre d'attribution avec un pays fournisseur de contingents ayant été retardée au cours de l'exercice précédent), dépenses pour lesquelles aucun crédit n'avait été inscrit au budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(6 258,4)	(12,8 %)

52. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que, en raison de la crise économique et des tensions inflationnistes, le coefficient d'ajustement moyen effectif (80,6 %) a été supérieur au coefficient appliqué dans le budget approuvé (52,6 %) pour le calcul des traitements des membres du personnel recruté sur le plan international.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 076,2)	(2,2 %)

53. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que le barème révisé des traitements est en vigueur depuis le 1^{er} février 2022 pour le personnel recruté sur le plan national, comme suite à une enquête locale sur les conditions d'emploi menée au cours de l'exercice. Ce dépassement est en partie compensé par le fait que le taux effectif moyen de vacance de postes a été supérieur aux prévisions pour les administrateurs comme pour les agents des services généraux (respectivement, 8,7 % et 5,5 %, contre 4,3 % et 2,0 % prévus au budget).

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(332,7)	(60,9 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les autres dépenses de personnel ont été plus élevées que prévu, dans le contexte du transfert à la mission des fonctions de gestion des programmes pour les services de détection des mines et de déminage, auparavant assurées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, transfert pour lequel des crédits avaient été inscrits à la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	37,7	34,5 %

55. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement, d'une part, au fait que les dépenses au titre des services de consultants pour l'échantillonnage et l'analyse des effluents d'eaux usées traitées, des eaux de forage et des émissions atmosphériques ont été inférieures aux prévisions figurant dans le contrat en cours de négociation et inscrites dans le budget approuvé et, d'autre part, au fait que les dépenses afférentes aux consultants du groupe d'experts n'ont pas été recouvrées, en raison de la réorganisation des activités à laquelle il a fallu procéder pour financer des dépenses plus importantes que prévu en ce qui concerne le personnel civil et l'achat d'essence, de carburant et de lubrifiants.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	127,8	23,8 %

56. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les voyages officiels et les voyages à des fins de formation à l'extérieur de la zone d'opérations de la mission ont été moins nombreux que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé, en raison des restrictions à la circulation imposées dans le sillage de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(6 676,1)	(43,5 %)

57. Le dépassement de crédits tient principalement aux raisons suivantes : a) le prix effectif moyen du litre de carburant pour les groupes électrogènes a été supérieur aux prévisions (0,8770 dollar, contre 0,3800 dollar), en raison de la hausse mondiale des prix du carburant ; b) l'achat d'installations préfabriquées en remplacement des anciens bâtiments qui avaient été endommagés par des incendies au cours de l'exercice 2020/21 et l'acquisition, dans le cadre du plan quinquennal de remplacement du matériel, de modules d'hébergement préfabriqués, parallèlement à l'envolée des coûts de carburant et, par conséquent, à l'insuffisance des ressources financières approuvées pour l'exercice 2022/23, dépenses pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

58. Le dépassement de crédits est en partie compensé par : a) le report de l'achat de matériel de sûreté et de sécurité et de services d'entretien au titre du projet de vidéosurveillance de la Ligne bleue aux fins de la protection des forces, compte tenu des difficultés de mise en œuvre liées aux conditions de sécurité sur le terrain ; b) le report de l'achat prévu de deux groupes électrogènes (qui a supposé le maintien en service des groupes électrogènes existants moyennant le remplacement de certaines pièces et la prolongation de la période d'entretien), en raison de la réorganisation des

activités à laquelle il a fallu procéder pour financer les dépenses plus importantes que prévu en ce qui concerne l'essence, le carburant et les lubrifiants.

	<i>Écart</i>	
	(2 736,9)	(53,0 %)
Transports terrestres		

59. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le prix effectif moyen du litre de carburant pour les véhicules a été supérieur aux prévisions (0,8770 dollar, contre 0,3800 dollar), en raison de la hausse mondiale des prix du carburant.

	<i>Écart</i>	
	443,7	6,5 %
Opérations aériennes		

60. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que la Force n'a pas eu recours à des services radar destinés à améliorer les données radar sur le trafic et à garantir une couverture adéquate de la partie orientale de la zone d'opérations, étant donné que les négociations étaient toujours en cours avec les pays fournisseurs de contingents à la fin de l'exercice.

61. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par le fait que le prix effectif moyen du litre de carburant aviation a été supérieur aux prévisions (0,8761 dollar, contre 0,4990 dollar), en raison de la hausse mondiale des prix du carburant.

	<i>Écart</i>	
	(225,8)	(168,8 %)
Opérations maritimes ou fluviales		

62. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable à l'achat d'un nombre plus élevé que prévu de conteneurs maritimes destinés au transport des installations préfabriquées supplémentaires qui ont été acquises pour remplacer les bâtiments endommagés par des incendies pendant l'exercice et à l'acquisition de nouveaux modules d'hébergement dans le cadre du plan de remplacement du matériel, parallèlement à la hausse des dépenses afférentes au carburant et au personnel civil.

	<i>Écart</i>	
	3 877,9	31,0 %
Communications et informatique		

63. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que l'achat de matériel informatique et de communication et les services d'entretien et d'appui connexes ont donné lieu à des dépenses moins élevées que prévu, étant donné que le projet de vidéosurveillance de la Ligne bleue aux fins de la protection des forces a été reporté compte tenu des difficultés de mise en œuvre liées aux conditions de sécurité sur le terrain.

	<i>Écart</i>	
	847,7	23,4 %
Fournitures, services et matériel divers		

64. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les éléments suivants : a) les fonctions de gestion des programmes et les coûts salariaux correspondants liés aux services de lutte antimines ont été inscrits à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), et les services de lutte antimines effectivement assurés ont été moins nombreux qu'escompté, en raison de postes

vacants sur le terrain parmi le personnel recruté sur le plan international engagé par l'UNOPS ; b) les frais de formation et les dépenses afférentes aux fournitures et aux services liés à la formation ont été moins élevés que prévu en raison des restrictions de voyage et de déplacement liées à la pandémie de COVID-19.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

65. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 16 200 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 6 335 000 dollars [produits divers ou accessoires (96 200 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (6 696 500 dollars), déduction faite des pertes liées aux placements (457 700 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).</p>	<p>On trouvera aux paragraphes 30 à 36 du présent rapport des informations sur la participation de la FINUL aux activités de coopération régionale. La Force ne fournit ni ne reçoit aucun service dans le cadre du dispositif de coopération entre missions.</p>